Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-212902225-20260706-2026_06_07_005-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- *En exercice : 11*
- *Présents : 11*
- *Votants : 11*

L'an deux mille vingt-six, le six Juillet à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Port Launay dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de **Monsieur CALVAR Gaël, Maire**

Date de la convocation : 27/06/2026

PRESENTS : MM Tous les Conseillers Municipaux en exercice,

Mme S. BLEOMELEN. a été élu(e) secrétaire de séance.

OBJET :

Travaux Bâtiment

Mairie / Ecole :

Emprunt

Le Maire rappelle aux Conseillers le Bâtiment Mairie / Ecole, présente des désordres majeurs nécessitant d'importants travaux de restructuration. Il rappelle que des demandes de subventions ont été déposés auprès des Services de l'Etat, du Département, de la Région et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Cependant et compte-tenu du montant des travaux, la Mairie devra emprunter la somme de 800.000,00 € pour financer ce projet.

A cet effet, le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal afin de pouvoir solliciter des banques susceptibles d'octroyer un prêt à la Mairie afin de financer cette opération:

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **décide** :

- **D'Autoriser** le Maire à consulter les banques afin d'obtenir des propositions d'emprunt pour permettre la réalisation des travaux de restructuration lourde du bâtiment Mairie / Ecole.

Vote :

- **Voix pour : 11**
- **Abstention : 0**
- **Contre : 0**

Le Maire,
G. CALVAR,

Le Secrétaire,
S. BLEOMELEN,



